



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Comptes 2005, avant vérification par le Contrôle cantonal des finances

Atteint après 16 ans de déficits, un équilibre qui reste fragile

Les comptes de l'Etat pour 2005 se soldent par un excédent de 46,3 millions. Ce résultat positif, le premier depuis 1989, s'explique à la fois par la maîtrise des charges et les mesures d'assainissement des autorités, par l'absorption du décalage lié à l'introduction du système postnumerando et par une conjoncture économique favorable. Le Conseil d'Etat n'entend toutefois pas relâcher ses efforts d'assainissement, pour faire face aux nouvelles augmentations de charges prévisibles dès 2007.

Le budget 2005 prévoyait un déficit de 85 millions, avec 6'314,6 millions de charges et 6'229,9 millions de revenus. Les comptes révèlent des charges légèrement supérieures de 47,6 millions (+0,8 %). La progression des charges pour l'année 2005 est identique à celle enregistrée en 2004 (+1,9 %), et pratiquement équivalente à l'augmentation du Produit intérieur brut estimé. Ce résultat confirme la maîtrise des charges conduite depuis trois ans par le Conseil d'Etat à travers sa planification financière. De plus, pour la seule année 2005, quatre programmes d'assainissement successifs ont abouti à une réduction globale de 189,5 millions par rapport au montant prévisible des charges.

Pour leur part, les revenus des comptes 2005 sont supérieurs de 178,6 millions (+2,9 %) à la prévision budgétaire. Cette progression résulte pour une part de la stabilisation du système postnumerando annuel, qui se traduit par un effet de décalage. Elle provient également d'une croissance économique (+1,8 %) supérieure à la prévision qui avait servi de base à l'établissement du budget (+1,5 %), d'où notamment un rendement de l'impôt sur le bénéfice net des entreprises qui dépasse de 25,5 millions le montant prévu au budget.

Dans ces circonstances favorables, le Canton peut, pour la première fois, réduire sa dette qui passe au-dessous de la barre des 7 milliards. Deux éléments contribuent principalement à cette diminution: la part du Canton au produit de la vente d'or de la BNS, entièrement dévolue au remboursement de la dette (1,05 milliard), et le

remboursement de la première tranche des bons de participation de la BCV (201 millions). La diminution de la dette entraîne une réduction de 33 millions de la charge d'intérêts, à la faveur de la persistance de taux d'intérêts historiquement bas.

Le Conseil d'Etat se réjouit de ce que les résultats 2005 aient dépassé ses prévisions. Il est toutefois conscient de la part conjoncturelle de ce succès, et n'entend pas relâcher les efforts d'assainissement qu'il a planifiés. Ainsi, l'objectif assigné à la démarche DEFI pour 2007 reste fixé à 60 millions. En effet, même si l'embellie devait se poursuivre en 2006 et en 2007, plusieurs éléments annoncent, dès 2008, le retour des difficultés financières. Parmi ces éléments figurent la fin des effets de la convention salariale de la fonction publique, de nouveaux reports de charges de la Confédération sur les cantons, des mesures programmées en faveur des familles ainsi qu'une probable hausse des taux d'intérêts.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 30 mars 2006

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFIN, Pascal Broulis, président du Conseil d'Etat, chef du Département des finances, 021 316 20 01 Dossier complet sur www.dfin.vd.ch

TÉLÉCHARGEMENT(S)

[pres-060330-comptes-2005-annexes](#)

[pres-060330-comptes-2005](#)